



Association  
des accidentés de la vie

Association reconnue d'utilité publique



# FNATH *services*

Plus de services pour une meilleure qualité de vie

## Dossier de presse



# FNATHservices

Plus de services pour une meilleure qualité de vie

COMMUNIQUE DE PRESSE

le 15 mai 2008

## La FNATH lance FNATHservices Plus de services pour une meilleure qualité de vie

**Dès à présent et sur l'ensemble du territoire, la FNATH lance FNATHservices, afin d'améliorer au quotidien la qualité de vie de ses adhérents grâce à un ensemble de services particulièrement adaptés à leurs besoins spécifiques et à leurs attentes.**

Au-delà du service de conseil et de défense individuel qui lui permet d'accompagner, de conseiller et de défendre chaque année des dizaines de milliers de personnes et au-delà des actions de représentation et de défense des droits des personnes handicapées, malades et accidentées sur un plan collectif, la FNATH développe ses services afin d'améliorer la qualité de vie de ses adhérents.

Pour mettre en œuvre les prestations proposées, la FNATH a soigneusement sélectionné des partenaires offrant toutes garanties de compétence, de fiabilité, de durabilité afin d'assurer une très haute qualité de service. Le poids des 200 000 adhérents qu'elle représente permet à la FNATH en lien avec les meilleurs partenaires de proposer à ses adhérents les meilleures offres.

Avec ces nouveaux services, la FNATH entend développer son action et améliorer le quotidien des milliers d'accidentés de la vie notamment qui du jour au lendemain se retrouvent à la suite d'un accident ou d'une maladie démunis et isolés en leur offrant toute une gamme de services permettant de rester en lien avec la société.

### Un accès au service d'une grande simplicité

Les services proposés sont ouverts aux adhérents de la FNATH. Pour bénéficier des avantages de FNATHservices, il suffit de prendre contact avec le groupement départemental de la FNATH.

L'ensemble des services sont présentés de manière plus détaillée dans le dossier de presse joint ainsi que sur le site internet : <http://www.fnathservices.com/>

Ces services s'adressent également à tous ceux qui utilisant des services à la personne (garde d'enfant, jardinage, aide informatique, ...) souhaitent en même temps accompagner et soutenir une association qui se bat depuis 1921 pour la défense de la solidarité et la reconnaissance des droits des personnes accidentées, malades et handicapées.

## Des services diversifiés couvrant les principaux domaines de la vie courante



### *services* d'aide médicalisée

Avec les services de la télé-assistance médicalisée, **FNATH***services* permet de manière simple et efficace au bénéficiaire de vivre chez soi en toute sécurité, quand la maladie, l'âge ou un handicap fragilise une personne et multiplie les risques au moindre incident.



### *services* d'aide à la personne

La FNATH crée pour ses adhérents le label **FNATH***services à la personne*. Ainsi que ce soit ponctuellement ou régulièrement, la FNATH garantit dans tous les domaines de la loi Borloo sur les services à la personne une aide de professionnels qualifiés quel que soit le besoin : aide à la personne, mais aussi aide pour la maison, aide pour les enfants, aide informatique,...



### *services* vacances et loisirs

Avec **FNATH***services vacances et loisirs*, l'adhésion à la FNATH permet de bénéficier de conditions très avantageuses dans plus de 260 destinations en France et 30 destinations dans le reste du monde.



### *services* Finance et assurances

Même après un accident de la vie, on doit pouvoir accéder au crédit et assurer en toute tranquillité ses prêts immobiliers ou à la consommation. **FNATH** *services finance et assurances* permet également d'épargner en toute sécurité et de bénéficier d'une réduction d'impôt conséquente.



### *services* Avantages

Avec **FNATH***services* nous prenons soin de votre budget consacré à votre voiture : vous bénéficiez de conditions très avantageuses pour le contrôle technique dans une enseigne leader.

# FNATHservices

Plus de services pour une meilleure qualité de vie

**Ne plus se sentir isolé, c'est souvent simple comme un coup de fil  
ou une rencontre avec une association et ses militants.**

**Améliorer sa qualité de vie c'est aussi possible avec FNATHservices.**



*services*  
**d'aide médicalisée**

## **Pour préserver votre autonomie en toute sécurité**

**P 6**

A tout moment, 24h/24 et 7j/7, un médecin qui connaît votre dossier médical est là pour vous écouter, vous conseiller et prévenir votre entourage et les secours en cas de besoin.



*services*  
**d'aide à la personne**

## **Pour faciliter votre vie de tous les jours**

**P 7**

Des professionnels pour tous vos besoins, ponctuels ou réguliers : ménage, aide aux personnes fragilisées, garde d'enfants, assistance informatique, etc.



*services*  
**vacances et loisirs**

## **Pour changer d'horizon**

**P 8**

Des centaines de destinations en France et dans le monde proposées à des conditions privilégiées.



*services*  
**Finance  
et assurances**

## **Pour garantir vos crédits**

**P 9 et 10**

Même après un accident de la vie, on doit pouvoir accéder au crédit, assurer en toute tranquillité ses prêts immobiliers ou à la consommation, et épargner en toute sécurité.



*services*  
**Avantages**

## **Pour rouler en sécurité**

**P 11**

Vous prenez soin de votre voiture : nous prenons soin de votre budget. Vous bénéficiez de conditions très avantageuses pour le contrôle technique dans une enseigne leader.

# FNATHservices

Plus de services pour une meilleure qualité de vie

**Ne plus se sentir isolé, c'est souvent simple comme un coup de fil  
ou une rencontre avec une association et ses militants.  
Améliorer sa qualité de vie c'est aussi possible avec FNATHservices.**

## Comment accéder à un service

Pour profiter d'un ou plusieurs des services proposés, c'est simple, il faut être adhérent de la FNATH. Pour adhérer, il suffit de contacter le groupement de la FNATH de son département (voir ci-après) ou de se connecter à notre site internet : [www.fnath.org](http://www.fnath.org)

## Un accès simplifié aux services

Pour profiter d'un ou plusieurs des services et des avantages offerts aux adhérents de la FNATH, il suffit de :

- 1** contacter la FNATH qui communiquera le numéro d'appel du prestataire concerné si besoin le code partenaire, et la démarche à suivre ;
- 2** appeler le prestataire et lui donner le code partenaire ;
- 3** procéder à la réservation du service selon les modalités du partenaire ;
- 4** et régler directement le partenaire, qui vous fait bénéficier des avantages tarifaires ou des prestations réservés aux adhérents de la FNATH.

## Un site internet dédié

Pour en savoir plus consultez le site internet [www.fnathservices.com](http://www.fnathservices.com)



# FNATHservices

Plus de services pour une meilleure qualité de vie



Être proche de vous, même quand vous êtes seul. Comment préserver son autonomie, pouvoir vivre chez soi en toute sécurité, quand la maladie, l'âge ou un handicap vous fragilisent et multiplient les risques au moindre incident ?

La télé-assistance médicalisée proposée par **FNATHservices** est la solution, simple, efficace et très rassurante.

## Un service rassurant

Avec la télé-assistance médicalisée, même quand vous êtes seul vous n'êtes pas isolé. D'une simple pression sur un bouton, vous êtes en contact avec un médecin régulateur qui vous écoute, connaît votre dossier médical et peut donc comprendre vos inquiétudes et vous conseiller utilement. Si nécessaire, il contacte vos proches ou vous envoie les secours.

La télé-assistance médicalisée fonctionne et vous protège en permanence, 24h/24 et 7j/7.

## Un dispositif efficace

Vous êtes sécurisé, grâce à un petit appareil de télécommunication que vous portez en permanence sur vous. Il vous permet d'appeler le centre de télé-assistance médicalisée et recevoir sur vous tous vos appels.

Au centre de télé-assistance, une équipe de médecins, infirmiers et permanenciers est à votre écoute. Elle régule et coordonne les interventions. L'équipe médicale et votre médecin traitant peuvent accéder 24h/24 à votre dossier patient, afin d'assurer une parfaite coordination des soins.

## Un choix de 4 solutions

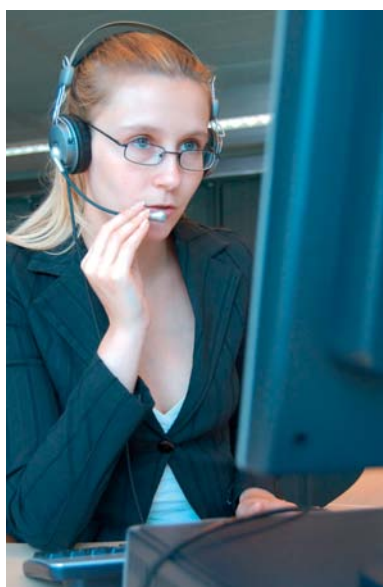
Vous choisissez l'appareil d'alerte selon votre mode de vie et votre état de santé.

**Le téléphone CarePlus** : c'est un téléphone très facile à utiliser grâce à ses grosses touches. Il est installé chez vous avec 3 numéros de votre choix en mémoire, plus le numéro d'appel d'urgence. Il est livré avec deux télécommandes que vous avez toujours sur vous. La télécommande vous permet de répondre à distance au téléphone ou de contacter le centre de télé-assistance médicalisée en appuyant sur un seul bouton.

**Le macaron téléphonique sans fil** : très pratique, il permet de recevoir tous les appels téléphoniques d'une simple pression sur l'unique bouton. Vous conversez avec votre correspondant en « mains libres ». Avec le macaron autour du cou ou dans votre poche, vous circulez dans toute la maison et le jardin en étant sûr de ne pas manquer un appel et de pouvoir contacter le médecin du centre de télé-assistance simplement en appuyant sur le bouton.

**Le DoroHandlePlus GSM** : Indispensable quand on se déplace beaucoup. C'est un téléphone GSM très léger et très simple d'utilisation. 5 numéros de votre choix sont programmés et accessibles chacun par une seule touche. Et un bouton d'appel vous met directement en communication avec le médecin du centre de télé-assistance. Avec cet appareil, vous êtes en sécurité chez vous, dans votre jardin, en promenade, dans toute la zone de couverture GSM.

**Les boutons d'appel** : Ils sécurisent votre domicile. 5 boutons d'appel d'urgence sont installés à 30 cm du sol dans les endroits stratégiques : par exemple la cuisine, la salle de bains, les W.C., à la tête du lit, sur le bras de votre fauteuil favori... Il suffit d'appuyer sur le bouton rouge pour alerter l'équipe de télé-assistance. Grâce au télétransmetteur téléphonique, vous pouvez dialoguer avec le permanencier ou le médecin régulateur.



© Ludovic LAN - Fotolia.com

Le macaron téléphonique sans fil : très pratique, il permet de recevoir tous les appels téléphoniques d'une simple pression sur l'unique bouton. Vous conversez avec votre correspondant en « mains libres ». Avec le macaron autour du cou ou dans votre poche, vous circulez dans toute la maison et le jardin en étant sûr de ne pas manquer un appel et de pouvoir contacter le médecin du centre de télé-assistance simplement en appuyant sur le bouton.

## Notre partenaire :

### H2AD-Ma santé chez moi

Cette société très innovante est spécialisée dans les solutions médico-techniques pour la prise en charge des personnes fragiles. Elle est en pointe dans ce domaine très spécialisé, et regroupe des ressources de haut niveau et complémentaires : médecins, ingénieurs, soignants, qui conjuguent leurs compétences pour mettre au point des services toujours plus performants.

## Les privilèges offerts par la FNATH

Vous bénéficiez d'avantages tarifaires sur la caution pour la mise à disposition des appareils et sur les abonnements.



## La FNATH crée pour ses adhérents le label FNATHservices à la personne

Être proche de vous, c'est vous apporter l'aide dont vous avez besoin au quotidien, quand vous en avez besoin, que ce soit ponctuellement ou régulièrement. Avec **FNATHservices à la personne**, vous êtes sûr d'obtenir facilement l'aide de professionnels qualifiés quel que soit votre besoin.

**Aide à la personne** : parce que les gestes de la vie quotidienne sont parfois difficiles suite à un accident, ou à cause d'une maladie ou de l'âge. Aide pour la toilette, pour les repas, un bras secourable pour vous accompagner dans vos déplacements et promenades, l'accompagnement en voiture par exemple pour aller chez le médecin, l'aide dans les démarches administratives,...



© Alexander Rathis - Fotolia.com



© palms - Fotolia.com

**Aide pour la maison** : ménage courant, nettoyage des vitres, vaisselle, entretien du linge, petit jardinage, ...

**Aide pour les enfants** : garder les plus jeunes, apporter un soutien scolaire du primaire au supérieur...

**Aide informatique** : pour rompre l'isolement grâce à l'internet, des professionnels installent le matériel et assurent votre formation.



© Tomasz Trojanowski - Fotolia.com

## Notre partenaire :

### Séréna

Séréna s'inscrit dans l'univers mutualiste. La société a été créée en effet par quatre grands noms de cet univers : Groupe Caisse d'Épargne, MACIF, MAIF et MGEN. Avec une expérience de 17 années dans l'organisation des services à domicile, elle fédère sur toute la France un réseau de plus de 2 300 prestataires de qualité agréés par l'État. Séréna s'affirme comme un acteur de premier plan dans son domaine, en privilégiant trois critères : la qualité du service, la facilité d'accès et le meilleur rapport qualité / prix.

## Les privilèges offerts par la FNATH

Vous avez un seul interlocuteur pour toutes vos demandes. Séréna se charge de trouver le prestataire qualifié, d'organiser l'intervention, de gérer le planning, la facturation etc. Vous êtes tranquille, sûr d'avoir l'aide dont vous avez besoin.

## Avantages fiscaux attachés aux services à la personne

- Réduction, ou crédit d'impôt, sur le revenu de 50 % des sommes payées.
- Taux de TVA de 5,5 %.
- Aides diverses (nous consulter).



Être proche de vous, c'est aussi vous emmener ailleurs. Avec **FNATHservices**, vous êtes sûr de réussir votre séjour.

### Tous les choix sont permis

Vous choisissez où vous souhaitez aller : plus de 260 destinations en France et 30 destinations dans le reste du monde attendent votre visite.

Vous choisissez la formule qui vous convient : club en pension complète ou en demi-pension ; appartement de vacances ; hôtel de loisirs...

### Nos partenaires :

#### Belambra VVF/ VALVVF

Pionniers du tourisme social, Belambra VVF et VALVVF sont les premiers prestataires français de vacances en clubs et en villages. Ces deux partenaires composent notre offre de destinations et permettent de satisfaire au mieux toutes vos envies d'évasion.

### Vos privilèges

Vous bénéficiez d'avantages tarifaires très intéressants : de 10 % à 20 % de réduction sur les séjours, selon les périodes et les sites.



© Christophe Schmid - Fotolia.com





## Assurances de prêts

Être plus proche de vous dans les moments importants, quand vous devez emprunter pour acheter votre logement, ou pour un gros achat comme une nouvelle voiture... Bien sûr, comme tout le monde, vous voulez que ce prêt soit assuré pour ne pas mettre votre famille en difficulté s'il vous arrivait quoi que ce soit. Mais, pour la plupart des assureurs, vous n'êtes pas comme tout le monde. Les séquelles de l'accident dont vous avez été victime, ou la maladie qui vous affecte, entraînent trop souvent un refus.

Avec **FNATHservices**, vous pouvez prendre un crédit et l'assurer en toute tranquillité.

© Stephen Coburn - Fotolia.com



### Une assurance pratique

Vous avez toute liberté de négocier votre prêt auprès de n'importe quelle banque ou organisme de crédit : l'assurance n'est pas liée à un organisme particulier.

Vous pouvez assurer un prêt immobilier d'un montant maximal de 150 000 € ou un prêt à la consommation d'un montant maximal de 21 342 €.

Vous avez le choix entre deux niveaux de garantie : une garantie qui couvre le décès et la perte totale et irréversible d'autonomie. Et une garantie étendue qui couvre en plus l'incapacité de travail. Pour profiter de ce contrat, il vous suffit d'être adhérent de la FNATH et d'avoir moins de 65 ans.

### Notre partenaire : AXA Assurances

Le Groupe AXA Assurances est un acteur mondial majeur de la protection financière. Soucieux d'incarner toute la dimension sociale et humaine de son métier, AXA Assurances s'emploie à permettre à toute personne de se sentir protégée, accompagnée dans la réalisation de ses projets, sans discrimination.

### Les privilèges offerts par la FNATH

L'offre d'assurance pour couvrir un prêt est une exclusivité strictement réservée aux adhérents de la FNATH.

Elle permet à tout accidenté de la vie d'accéder au crédit en toute tranquillité.



### « Épargne handicap »

« **Epargne Handicap** » : Epargner en toute sécurité et bénéficier d'une réduction d'impôt conséquente.

Etre plus proche de vous, c'est aussi vous offrir une solution d'épargne adaptée, vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt importante et des avantages successoraux de l'assurance-vie.

Les contrats « **Epargne handicap** » sont des contrats d'assurance en cas de vie d'une durée effective au moins égale à 6 ans. Ils garantissent le versement d'un capital ou d'une rente viagère à l'assuré atteint, lors de la conclusion du contrat, d'une infirmité qui l'empêche de se livrer, dans des conditions normales de rentabilité, à une activité professionnelle.

Ils procurent une réduction d'impôt égale à 25 % du montant des primes dans la limite de 1 525 € majorée de 300 € par enfant à charge.

**Rendement : 4,35 % en 2006 et 4,45% en 2007.**

### Un placement « sur mesure »

Vous avez toute liberté, pour choisir des versements réguliers annuels, semestriels ou trimestriels. Vous pouvez, bien entendu, choisir le montant de vos versements, ou choisir un rythme d'épargne selon votre convenance.

S'agissant d'un contrat d'assurance-vie, vous devez désigner un bénéficiaire en cas de décès (votre conjoint, vos enfants ou un autre bénéficiaire)

### Notre partenaire : AXA-Assurances

Le groupe Axa-assurances est un acteur mondial majeur de la protection financière. Soucieux d'incarner toute la dimension sociale et humaine de son métier, Axa-Assurances s'emploie à permettre à toute personne de se sentir protégée, accompagnée dans la réalisation de ses projets sans discrimination. Il propose aux adhérents de la FNATH, son contrat « *Arpèges épargne handicap* »

### Les privilèges offerts par la FNATH

Grâce à **FNATHservices**, les adhérents de la FNATH bénéficient d'une exonération totale des frais de dossier, lors de la conclusion d'un contrat « *Arpèges épargne handicap* » et d'une réduction de 20 % des frais de chargement tout au long du contrat



services  
Avantages

## Rouler en toute sécurité : contrôle technique automobile

Être proche de vous au quotidien, c'est aussi penser à ce qui n'est pas quotidien. Comme le contrôle technique de votre voiture. Ce contrôle est important, pour vous éviter un incident fâcheux sur la route. Et il est obligatoire, dès que votre voiture a plus de trois ans et demi d'ancienneté, et ensuite tous les 2 ans.

Si votre voiture a plus de 4 ans et que vous souhaitez la vendre, vous devez remettre à l'acheteur un procès-verbal de contrôle technique daté de moins de six mois.

Avec **FNATHservices**, vous pouvez faire contrôler votre voiture dans les meilleures conditions, pour prendre la route en toute sécurité.

### Notre partenaire : DEKRA

DEKRA est un des leaders en Europe dans son domaine : le contrôle technique. Son réseau couvre toute la France, et offre des prestations où qualité et sécurité sont des impératifs majeurs.

### Les privilèges offerts par la FNATH

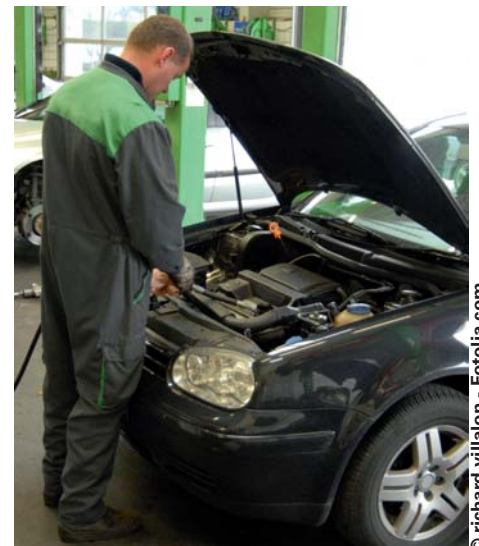
Vous bénéficiez d'un avantage tarifaire conséquent : réduction de 10 % sur le coût du contrôle technique.



© richard villalon - Fotolia.com



© william CASEY - Fotolia.com



© richard villalon - Fotolia.com

**AIN 01**  
Maison de la vie associative  
2 Bd I. Joliot Curie  
01006 BOURG-EN-BRESSE  
Tél 04 74 22 02 56  
e-mail : fnath.ain@wanadoo.fr

**AISNE 02**  
118, Rue Georges Pompidou  
02100 SAINT-QUENTIN  
Tél 03 23 62 54 78  
e-mail : fnath02@wanadoo.fr

**ALLIER 03**  
93, Rue de Paris  
03000 MOULINS  
Tél 04 70 46 17 95  
e-mail : fnath.03@wanadoo.fr

**ALPES HTE-PROV. 04**  
voir groupement inter-  
départemental des Alpes 06

**HAUTES-ALPES 05**  
voir Isère - 38

**ALPES-MARITIMES 06**  
voir groupement inter-  
départemental des Alpes 06

**Groupement des ALPES 06**  
Le Cervantes  
31 rue Lepante - 06000 NICE  
Tél 04 93 62 05 04  
e-mail : fnath06@wanadoo.fr

**ARDÈCHE 07**  
voir Drôme - 26

**ARDENNES 08**  
voir Seine-et-Marne - 77

**ARIÈGE 09**  
5, rue de la Maternité  
ancien hôpital  
09100 PAMIERS  
Tél 05 61 67 50 20  
e-mail : fnath-ariege@wanadoo.fr

**AUBE 10**  
2 place du Vouldy  
batiment le tertial 3ème Etage  
10000 TROYES  
Tél 03 25 73 11 51  
e-mail : fnath.10@wanadoo.fr

**AUDE 11**  
10, Rue Paganini - BP 1065  
11870 CARCASSONNE CEDEX 9  
Tél 04 68 25 01 14  
e-mail : fnath.11@wanadoo.fr

**AVEYRON 12**  
8, Avenue Paul Ramadier - BP 15  
12110 VIVIER  
Tél 05 65 43 08 67  
e-mail : fnath.12@wanadoo.fr

**BOUCHES DU RHÔNE 13**  
19, Cours Lieutaud  
13006 MARSEILLE  
Tél 04 91 94 17 90  
e-mail : fnath13@wanadoo.fr

**CALVADOS 14**  
139, Rue d'Auge - BP 6035  
14061 CAEN cedex 4  
Tél 02 31 84 68 28  
e-mail : fnath.14@wanadoo.fr

**CANTAL 15**  
voir Puy-de-Dôme - 63

**CHARENTE 16**  
voir Charente-Maritime - 17

**CHARENTE-MARIT. 17**  
« Résidence Atlante »  
19, Rue des Voiliers - BP 134  
17005 LA ROCHELLE cedex  
Tél 05 46 41 24 85  
e-mail : fnath-16-17@wanadoo.fr

**CHER 18**  
2, Rue Parmentier  
Hall St-Bonnet  
18000 BOURGES  
Tél 02 48 24 12 74  
e-mail : fnath18@wanadoo.fr

**CORRÈZE 19**  
Maison des Associations  
11 place Jean-Marie Dautzier  
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE  
Tél 05 55 23 35 20  
e-mail : fnath19@wanadoo.fr

**CORSE 20**  
1, Rue César Vezzani  
20200 BASTIA  
Tél 04 95 32 63 29  
e-mail : annick.cuoq@fnath.com

**COTE D'OR 21**  
13 -15, Rue de Gray  
21000 DIJON  
Tél 03 80 65 43 16  
e-mail : fnath.21@orange.fr

**COTES D'ARMOR 22**  
voir Ille-et-Vilaine - 35

**DEL. DEP. CREUSE 23**  
20 rue de l'ancienne Mairie  
BP 53  
23001 GUERET cedex  
Tél 05 55 61 09 56  
e-mail : fnath23@wanadoo.fr

**DORDOGNE 24**  
86, Avenue du Maréchal Juin  
24000 PERIGUEUX  
Tél 05 53 45 44 50  
e-mail : fnath24@wanadoo.fr

**DOUBS 25**  
6, Rue de la Madeleine  
25000 BESANÇON  
Tél 03 81 82 08 07  
e-mail : fnath.25@cegetel.net

**DRÔME 26**  
7, Square de la Visitation  
BP 403  
26004 VALENCE cedex  
Tél 04 75 43 24 94  
e-mail : fnath.26-07@wanadoo.fr

**EURE 27**  
1, Rue de la Justice  
27000 EVREUX  
Tél 02 32 33 27 09  
e-mail : fnath-27@wanadoo.fr

**EURE-ET-LOIR 28**  
70, Rue de Chartres  
28800 BONNEVAL  
Tél 02 37 47 35 61  
e-mail : fnath-28@wanadoo.fr

**FINISTÈRE 29**  
2, place Edouard Maze  
29200 BREST  
Tél 02 98 43 01 44  
e-mail : fnath29@wanadoo.fr

**GARD 30**  
Résidence Balore  
30100 ALES  
Tél 04 66 52 21 25  
e-mail : fnath.ales@wanadoo.fr

**HAUTE-GARONNE 31**  
10, Rue du Château d'Eau  
31140 AUCAMVILLE  
Tél 05 61 70 24 83  
e-mail : fnath31@wanadoo.fr

**GERS 32**  
voir Haute-Garonne - 31

**GIRONDE 33**  
69, Avenue Bel Air  
33200 BORDEAUX CAUDERAN  
Tél 05 56 02 82 45  
e-mail : fnath33@wanadoo.fr

**HÉRAULT 34**  
9, Rue d'Alger  
34000 MONTPELLIER  
Tél 04 67 92 87 66  
e-mail : fnath.34@wanadoo.fr

**ILLE-ET-VILAINE 35**  
8, Place du Colombier  
BP 10902  
35009 RENNES cedex  
Tél 02 99 30 58 43  
e-mail : fnath35@wanadoo.fr

**INDRE 36**  
34 Espace Mendès France  
36000 CHATEAUROUX  
Tél 02 54 34 76 01  
e-mail : fnath.36@wanadoo.fr

**INDRE-ET-LOIRE 37**  
10, Place Azay le Ferron  
37000 TOURS  
Tél 02 47 05 22 47  
e-mail : fnath37@wanadoo.fr

**ISÈRE 38**  
4 bis, Rue H. Berlioz  
38000 GRENOBLE  
Tél 04 76 44 75 62  
e-mail : fnath.38@wanadoo.fr

**JURA 39**  
135 Place du Maréchal Juin  
39000 LONS-LE-SAUNIER  
Tél 03 84 24 02 94  
e-mail : fnath39@wanadoo.fr

**LANDES 40**  
5, Av. Quirinal  
Lotissement Marcus  
40000 MONT-DE-MARSAN  
Tél 05 58 75 17 05  
e-mail : fnath40@wanadoo.fr

**LOIR-ET-CHER 41**  
5, Rue Alain Gerbault  
41000 BLOIS  
Tél 02 54 43 92 01  
e-mail : fnath41@wanadoo.fr

**LOIRE 42**  
30 bis rue d'Arcole  
42000 SAINT-ETIENNE  
Tél 04 77 25 18 15  
e-mail : fnath.42@wanadoo.fr

**HAUTE-LOIRE 43**  
voir Loire - 42

**LOIRE-ATLANT. 44**  
4, Rue Désiré Colombe  
44100 NANTES  
Tél 02 40 69 84 71  
e-mail : fnath44@wanadoo.fr  
site internet : [www.fnath44.com](http://www.fnath44.com)

**LOIRET 45**  
10, Rue de la Butte  
La Petite Espère  
45140 ST JEAN -DE-LA-RUELLE  
Tél 02 38 43 50 66  
e-mail : fnath45@wanadoo.fr

**LOT 46**  
voir Aveyron - 12

## LOT-ET-GARONNE 47

253, Avenue du Dr Jean Bru  
47000 AGEN  
Tél 05 53 66 37 95  
e-mail : fnath47@aliceadsl.fr

## LOZÈRE 48

Anc. Ecole Com. de Garçons  
Rue des Ecoles  
48000 MENDES  
Tél 04 66 31 92 13

## MAINE-ET-LOIRE 49

42, Avenue Yolande d'Aragon  
49100 ANGERS  
Tél 02 41 48 50 25  
e-mail : fnath49@wanadoo.fr

## MANCHE 50

voir Calvados - 14

## MARNE 51

voir Seine-et-Marne - 77

## HAUTE-MARNE 52

voir Seine-et-Marne - 77

## MAYENNE 53

voir Maine-et-Loire - 49

## MEURTHE-&MOSEL. 54

78, Place du Colonel Driant  
54000 NANCY  
Tél 03 83 35 51 76  
e-mail : fnath54@wanadoo.fr

## MEUSE 55

4, rue Jacques Brel  
55200 Commercy  
Tél 03 29 91 09 41  
e-mail : fnath55@wanadoo.fr

## MORBIHAN 56

5, Rue Maître Esvelin  
56100 LORIENT  
Tél 02 97 64 30 04  
e-mail : fnath56@wanadoo.fr

## MOSELLE 57

Bât. «Le Semaphore»  
2, rue des Abattoirs  
57100 THIONVILLE  
Tél 03 82 51 19 55  
e-mail :  
fnath.moselle@wanadoo.fr

## NIÈVRE 58

14, rue Georges Guynemer  
58000 NEVERS  
Tél 03 86 61 22 43  
e-mail : fnath58@wanadoo.fr

## NORD 59

4, Boulevard Louis XIV - BP 2029  
59013 LILLE cedex  
Tél 03 20 53 85 85  
e-mail :  
servjuridique.fnath@wanadoo.fr

## OISE 60

10, rue de Beauvoisis  
60100 CREIL  
Tél 03 44 24 64 21  
e-mail : fnath.60@wanadoo.fr

## ORNE 61

5 bis route d'Ancinnes  
61000 ALENCON  
Tél 02 33 80 66 02  
e-mail : fnath61@aol.com

## PAS-DE-CALAIS 62

Centre d'Affaires Montgolfier  
Rue Montgolfier  
62420 BILLY MONTIGNY  
Tél 03 21 42 03 42  
e-mail : fnatharras@wanadoo.fr

## PUY-DE-DÔME 63

Maison du Peuple,  
Place de la Liberté  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél 04 73 37 82 55  
e-mail :  
fnath.clermont@wanadoo.fr

## PYRÉNÉES-ATLANT. 64

53, Avenue Louis Sallenave  
BP 505  
64000 PAU  
Tél 05 59 30 41 02  
e-mail : fnath.64@wanadoo.fr

## HAUTES-PYRÉNÉES 65

voir Pyrénées-Atlantiques - 64

## PYRÉNÉES-ORIENT. 66

52, Rue du Maréchal Foch  
66000 PERPIGNAN  
Tél 04 68 34 69 13  
e-mail : fnath66@free.fr

## BAS-RHIN 67

voir Moselle - 57

## HAUT-RHIN 68

voir Moselle - 57

## RHÔNE 69

254, Rue de Créqui  
69003 LYON  
Tél 04 78 60 72 91  
e-mail : contact@fnath69.com

## HAUTE-SAÔNE 70

Bât. DSSP  
Place du 11<sup>e</sup> Chasseur  
70000 VESOUL  
Tél 03 84 76 06 99  
e-mail : fnath70@wanadoo.fr

## SAÔNE-ET-LOIRE 71

25, Quai Général de Gaulle  
BP 23  
71301 MONTCEAU LES MINES cedex  
Tél 03 85 57 04 02  
e-mail : fnath.71@wanadoo.fr

## SARTHE 72

3, Boulevard de la Gare  
72000 LE MANS  
Tél 02 43 28 32 60  
e-mail : fnath.72@wanadoo.fr

## SAVOIE 73

Maison des syndicats  
77, rue Ambroise-Croizat  
73000 CHAMBERY  
Tél 04 79 62 14 63  
e-mail : fnath.73@wanadoo.fr

## HAUTE-SAVOIE 74

Le Golden Parc -2 ter,  
Rue Paul Guiton  
74000 ANNECY  
Tél 04 50 27 66 92  
e-mail : f.n.a.t.h.74@wanadoo.fr

## RÉGION PARISIENNE 75

11, Rue du Chemin Vert - BP 419  
75527 PARIS  
Tél 01 49 23 84 00  
e-mail : fnath.75@wanadoo.fr

## SEINE-MARITIME 76

6 Quai du Havre  
76000 ROUEN  
Tél 02 35 71 42 71  
e-mail : fnath.76@wanadoo.fr

## SEINE-ET-MARNE 77

20, Rue de Férolles  
77330 OZOIR-LA-FERRIERE  
Tél 01 60 02 74 83

## YVELINES 78

ESSONE 91  
HAUTS-DE-SEINE 92  
SEINE-SAINT-DENIS 93  
VAL-DE-MARNE 94  
VAL D'OISE 95

voir Région Parisienne - 75

## DEUX-SÈVRES 79

260, Rue du Maréchal Leclerc  
79000 NIORT  
Tél 05 49 24 12 24  
e-mail : fnath.79@wanadoo.fr

## SOMME 80

4 bis, rue de Paris  
80036 AMIENS  
Tél 03 22 33 58 88  
e-mail : fnath80@wanadoo.fr

## TARN 81

15-17, Rue Croix verte - BP 66  
81002 ALBI cedex  
Tél 05 63 54 10 23  
e-mail : asscfmath@aol.com

## TARN-ET-GARONNE 82

65 Avenue Marceau Hamecher  
82000 MONTAUBAN  
Tél 05 63 03 39 09  
e-mail : fnath.82@wanadoo.fr

## VAR 83

6 Place Léon Blum - BP 5031  
83091 TOULON Cedex  
Tél 04 94 92 36 64  
e-mail : fnath06@wanadoo.fr

## VAUCLUSE 84

25, Rue Paul Manivet  
84000 AVIGNON  
Tél 04 90 86 07 33  
e-mail : fnath.84@wanadoo.fr

## VENDÉE 85

101, Rue Proudhon - BP 364  
85009 LA ROCHE-SUR-YON  
Tél 02 51 37 06 15  
e-mail : fnath.85@voila.fr

## VIENNE 86

52, Rue Jean Jaurès  
86000 POITIERS  
Tél 05 49 41 16 10  
e-mail :  
fnath.vienne@wanadoo.fr

## HAUTE-VIENNE 87

11, Avenue de Locarno  
87039 LIMOGES cedex  
Tél 05 55 34 48 97  
e-mail : fnath.87@wanadoo.fr

## VOSGES 88

4, Rue A. Briand - BP 315  
88008 EPINAL  
Tél 03 29 82 53 02  
e-mail : fnath.vosges@wanadoo.fr

## YONNE 89

7, Rue Max Quantin  
89000 AUXERRE  
Tél 03 86 51 38 65  
e-mail : fnath89@wanadoo.fr

## TERRITOIRE DE BELF.90

Le bât UDAF  
53 rue de Mulhouse  
90000 BELFORT  
Tél 03 84 21 23 12  
e-mail : fnath90@wanadoo.fr